



Conseil d'établissement
Procès-verbal
Réunion du 7 décembre 2022 - 17 h

Étaient présents et présentes :

Odette Laurin – personnel de soutien
Leslie-Anne Barber – CISSSO
Mathieu Papin - enseignant
Magguy Plantier – personnel professionnel
Jean-Philippe Rollin – élève en soudage-montage
Mario Viens – organisme socio-communautaire
Sylvain Rivest – directeur

Absences :

Eric Bernatchez – représentant d'entreprise
Karine Emond – élève à Vision-Avenir
Amal Lakhssassi, organisme socio-communautaire
Catherine Louis-Seize – enseignante

M. Viens souhaite la bienvenue aux membres.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Viens fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils désirent y apporter des modifications.

M. Rivest désire ajouter les points : 6.6 Friperie, 6.7 Visite députée, 6.8 Forum des adultes et un point varia : Rapport annuel CSSPO.

résolution
22-23-008

Mme Plantier propose d'adopter l'ordre du jour incluant les ajouts et elle est appuyée par Mme Barber.

Adoptée à l'unanimité

2. Vérification du quorum

M. Viens procède à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance, il est 17 h 00.

3. Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2022

M. Viens demande si tous les membres ont pris connaissance du document et s'il y a des modifications à y apporter.

résolution
22-23-009

Mme Barber propose d'adopter le procès-verbal et elle est appuyée par M. Papin.

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal

M. Rivest informe les membres que le point 9.2 Levée de fond n'aura pas lieu, car l'activité a dû être annulée à cause des tarifs de location des autobus trop élevés.

5. Mot des élèves

M. Viens invite M. Rollin à prendre la parole.

M. Rollin informe les membres que le Forum des adultes aura lieu le 8 décembre. Il résume les questions qui seront traitées lors de cette journée et fait un dépôt du document au président et au procès-verbal. En général, les élèves apprécient beaucoup les rénovations apportées au Centre, mais déplorent le manque d'outils dans les ateliers suite à l'ajout de plusieurs cohortes pour répondre à la demande du marché. Cette problématique a démotivé plusieurs élèves qui ont préféré abandonner leur formation pour rejoindre le marché du travail.

M. Rollin mentionne que des élèves de plusieurs programmes ont fait la demande que leur formation ait lieu en alternance études-travail.

M. Rollin que plusieurs modules ne reflètent pas la réalité du marché, car formation désuète. M. Rivest affirme que nous sommes dans l'obligation de suivre les programmes du Ministère de l'Éducation jusqu'à ce qu'une mise à nouveau soit produite.

M. Rollin termine en mentionnant un problème de ventilation dans les ateliers de soudage. M. Rivest informe les membres que des tests de qualité de l'air seront effectués à cet effet.

M. Rivest mentionne qu'il est conscient du problème d'outillage dans les ateliers, mais que le centre est lié à une politique d'achat du CSSPO, qui oblige les achats

par appel d'offres. C'est difficile de s'approvisionner lorsque nous ne recevons aucune réponse à nos appels d'offres.

M. Rivest mentionne que le Forum des adultes permet au CSSPO de sonder les élèves adultes sur les enjeux de leur formation. Ce forum fait partie du plan de réussite du CSSPO.

M. Rivest termine en suggérant que la prochaine rencontre du CE ait lieu à l'immeuble Vision-Avenir pour permettre aux membres de visiter les nouvelles installations.

M. Viens informe les membres qu'il est très transparent sur son rôle de président du CE lorsqu'il rencontre des élèves dans son rôle d'intervenant.

6. Mot du directeur

6.1 Covid-19

M. Rivest mentionne les derniers développements. Seules restrictions : ne pas fréquenter si présence de fièvre et si symptômes apparents, le port du masque, la distanciation et le lavage des mains sont obligatoires.

Mme Barber mentionne que le port du masque est redevenu obligatoire dans le milieu de la santé, même dans les locaux administratifs.

6.2 Inscriptions 22-23

M. Rivest fait un résumé des tableaux. Les inscriptions vont bon train dans la plupart des programmes. Cependant, il lui manque encore 2 enseignants en santé pour combler les stages en janvier. Dans les stages en santé le ratio est de 1 enseignant pour 6 élèves contrairement à 1 enseignant pour 24 élèves en classe. Les inscriptions vont bien en Usinage depuis les entrées en continu. Cependant, les enseignants ont dû s'ajuster au nouveau mode d'enseignement.

M. Rivest mentionne la clientèle présente dans nos immeubles. Bonne clientèle à Vision-Avenir.



M.V.

6.3 Procédure d'information pour tempête hivernale

M. Rivest mentionne que lors d'une tempête, l'information sera véhiculée par le Facebook du CSSPO, le facebook du CFPPO et un message TEAMS sera envoyés à tous par Mme Laurin. Il précise que lorsque les cours sont suspendus, le personnel doit se rendre au travail mais les élèves demeurent à la maison. Si on précise une fermeture d'école. Le personnel et les élèves demeurent à la maison.

6.4 PPP

M. Rivest informe que du 12 au 16 décembre, certains élèves du secondaire de la région viennent faire l'exploration de nos métiers. Ils reviendront pour une autre semaine en janvier et en mars pour explorer des métiers différents.

Mme Barber demande quels sont les impacts de ce projet sur les inscriptions. M. Rivest mentionne qu'à court terme, on ne voit pas une hausse d'inscription, car les élèves doivent compléter leurs préalables. Mais cela s'avère une motivation supplémentaire pour leur persévérance.

6.5 Portes ouvertes

Les 21, 22 et 23 novembre dernier, nous avons accueilli en tout 1 114 élèves dans nos immeubles : 379 à Vision-Avenir et 735 à Asticou dont 52 visites en soirée. M. Rivest prévoit une hausse d'inscriptions dans les prochaines années. Le CSSPO avait demandé aux écoles secondaires que tous les élèves du 4^e secondaire devaient participer aux Portes Ouvertes. L'activité s'est tenue sur 3 jours pour pallier aux problèmes de transport (autobus).

M. Papin explique le déroulement de la journée aux membres.

6.6 Friperie

Mme Laurin informe les membres qu'un événement de dons de jouets s'est tenu sur 2 jours pendant les dîners à l'Agora. Les élèves des 3 immeubles qui sont papa ou maman pouvaient venir chercher des jouets pour leurs enfants. Cela leur permettait de consacrer leur budget à combler d'autres besoins essentiels. Tout le personnel du CFPPO a répondu à l'appel de dons avec énormément de générosité. Elle remercie grandement tous les donateurs et ses collègues TTS pour toute l'aide apportée qui a fait de cette activité une réussite.



M.V.

6.7 Forum des adultes

M. Rivest mentionne qu'une vingtaine d'élèves en provenance de la FGA et de la FP participent à cet événement.

6.8 Visite de la députée

M. Rivest informe les membres que le Centre a reçu la visite de Mme Suzanne Tremblay, députée de la CAQ le 24 novembre dernier.

Il souligne que Mme Tremblay est l'ancienne présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais et de ce fait, connaît très bien le milieu de l'éducation. Elle sera donc une excellente ambassadrice de la FP auprès du ministère. Lors de sa visite, Mme Tremblay a discuté avec des enseignants et des élèves tout en visitant nos installations. M. Rivest a été agréablement surpris par son professionnalisme, sa générosité et son écoute.

7. Dossiers pour approbation

Aucun

8. Dossiers pour information

8.1 Budget – état des surplus/déficit

M. Rivest présente le tableau aux membres. À chaque fin d'année, un budget prévisionnel est adopté basé sur les ETP. Le tableau reflète les résultats de l'an passé.

M. Rivest explique la politique d'achat aux membres en précisant que le centre n'est pas libre de ses choix et doit suivre une Politique d'achat par appel d'offres. Par exemple, nous n'avons pas pu procéder à l'achat de soudeuse car aucune entreprise n'a répondu à notre appel d'offres. Par conséquent, les sommes prévues n'ont pas été dépensées. On ne peut que reporter 10 % des surplus pour l'année suivante. M. Rivest rappelle que le Centre investit beaucoup pour suivre les nouvelles technologies.



8.2 Formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement

M. Rivest demande si les nouveaux membres ont complété leur formation en ligne. Mme Barber et M. Rollin ont terminé leur formation

8.3 Le Saviez-vous

M. Rivest informe les membres que le document explique très bien le rôle et mandat du Conseil d'établissement.

8.4 Portrait statistiques AFE

M. Rivest résume les statistiques pour le CFPPO. Nous avons une meilleure idée de la clientèle bénéficiant des prêts et bourses du ministère.

9. Varia

Rapport annuel du CSSPO

M. Rivest mentionne que le rapport annuel résume la dernière année du CSSPO. Le document est disponible sur TEAMS et sera envoyé par courriel aux membres invités (Mme Barber et M. Viens).

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 15 février 2023.

M. Rivest précise qu'il a dû annuler la rencontre de novembre car il n'avait pas encore reçu le budget Surplus/Déficit du CSSPO.

11. Levée de l'assemblée

Mme Barber propose la levée de l'assemblée et elle est appuyée par Mme Plantier. Il est 18 h.

Adoptée à l'unanimité

résolution
22-23-010



Sylvain Rivest
Directeur



Mario Viens
Président

